

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D085/2017

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**

L'an deux mille dix-sept, le 28 novembre à 9 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux administratifs du pôle de Beaumesnil de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, 44 rue du Château – Beaumesnil - 27410 Mesnil en Ouche, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 17 novembre 2017

Nombre de membres	Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, M. GRIHAULT, M. MALARGE, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VATINEL
En exercice : 20	
Présents : 12	
Votants : 13	Étaient absents : Mme BLOTIERRE, M. DU MESNIL ADELEE, Mme ERARD, Mme GOETHEYN, M. KAREB, M. PALADE, Mme TERRASSE, Mme VANDERHOEVEN

Pouvoirs : M. KAREB a donné pouvoir à M. GRIHAULT

Secrétaire de séance : Mme BINET

Objet : Autorisation de signature dans le cadre de la mise à disposition gracieuse de locaux

Monsieur le Président précise que dans le cadre de ses activités, le C.I.A.S., notamment pour son service enfance-jeunesse (ateliers, temps événementiels...), sollicite régulièrement la mise à disposition de locaux auprès des communes du territoire.

Aussi, afin d'assurer une meilleure réactivité des services, Monsieur le Président sollicite l'autorisation des administrateurs pour la signature de tous documents relatifs à la mise à disposition de locaux à titre gracieux (conventions, contrats de location...) ; les conventions payantes restant, quant à elles, préalablement soumises à l'approbation du conseil d'administration.

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ↳ Donne autorisation à Monsieur le Président pour la signature de tous documents relatifs à la mise à disposition gracieuse de locaux dans le cadre de l'organisation des activités du C.I.A.S.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20171128-17D085-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2017

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.